



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 05_2023_52

L'An deux mil vingt-trois, le 9 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 04/10/2023

DATE D’AFFICHAGE : 04/10/2023

Membres élus en fonction : 19 Nombre de présents : 16 Nombre de votants : 17 Quorum : 10

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Isabelle ARMAND, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, M. Hugues MASLARD, Mme Virginie CORDIER, M. Louis BREC, Mme Manuella SAINTEROSE, M. Thierry ETIENNE, Mme Isabelle FLORY, M. Arnaud CHERON, M. Christian TANAÏS, Mme Emeline LESAGE BORDIER, M. Joseph AFONSO, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND, M. Valéry LAURENT.

Excusé(es) représenté(es) : Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA procuration à Mme Isabelle ARMAND.

Absents(es) : M. Richard PELISSERO, Mme Stéphanie MARTINI.

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND.

OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article D 1421-4 ;

VU le Code du Patrimoine notamment les articles L310-1 à L310-6 ;

CONSIDERANT que la collectivité s'est fixée pour objectif la simplification des démarches administratives en relation avec les administrés ;

CONSIDERANT le souhait de la commune de satisfaire le public et de lui offrir un service en adéquation avec les besoins de celui-ci ;



CONSIDERANT qu'il est nécessaire de régler les missions de la bibliothèque, les précautions d'usage ainsi que les conditions de prêt pour le bon fonctionnement du service ;

CONSIDERANT l'avis de la commission municipale finance et moyens généraux en date du 4 octobre 2023 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le règlement intérieur de la bibliothèque.

DIT que le règlement entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2023.

*Ainsi fait et délibéré aux
Jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
A Villejust, le 09/10/2023*

*Le Maire,
Igor TRICKOVSKI*